

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 26 novembre 2018

## INSTALLATION DU COMITÉ LOCAL D'AIDE AUX VICTIMES (CLAV) EN ISÈRE LE 26 NOVEMBRE 2018

Le Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV) de l'Isère a été installé le 26 novembre 2018 par Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, et Olivier ROYER, Vice- Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Grenoble.

Le CLAV fusionne l'ancien Comité Local de Suivi des Victimes d'actes de terrorisme (CLSV) avec le comité de suivi des accidents collectifs (victimes d'accidents collectifs et d'événements climatiques majeurs).

Cette modification entraîne la mise en place de nouvelles attributions du CLAV. Celui-ci voit ainsi son champ de compétences élargi aux victimes d'infractions pénales, d'actes de terrorisme, d'évènements climatiques majeurs et d'accidents collectifs.

Par ailleurs, il vise la structuration, la coordination, la mise en œuvre et l'amélioration des dispositifs locaux d'aide aux victimes notamment pour l'information et l'indemnisation des victimes, leur prise en charge juridique et sociale et leur accompagnement dans les démarches administratives.

Cette instance regroupe, sous l'autorité conjointe du Préfet et du Procureur de la République, des services et opérateurs de l'État, des organismes locaux d'assurance-maladie et des organismes débiteurs des prestations familiales, des instances judiciaires, des procureurs de la République des ressorts des tribunaux de grande instance de Bourgoin-Jallieu, Grenoble et Vienne, du conseil départemental, du comité d'accès aux droits de l'Isère, de représentants des barreaux de Bourgoin-Jallieu et Vienne, de représentants des collectivités territoriales et des représentants des associations d'aide aux victimes locales conventionnées (AIV, ISIS, APRESS).

En Isère, le CLAV s'appuiera tout particulièrement sur avec l'association d'aide aux victimes AIV (Aide et Information aux victimes), mandatée à cet effet, dont le contact est le suivant :

**8, rue sergent Bobillot, 38000 Grenoble**  
**Tel : 04 76 46 27 37**

**Courriel : [aide.victimes@aiv-grenoble.org](mailto:aide.victimes@aiv-grenoble.org)**

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
04 76 60 48 05

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38